



Protocole académique de sécurité

WAKEBOARD PAR CABLE

DANS UN « CABLEPARK » (téléski nautique équipé de modules)

Avant la séance

- s'assurer que les élèves maîtrisent le savoir nager défini par le décret n° 2022-276 du 28 février 2022 relatif à l'attestation du « savoir-nager » en sécurité.
- S'il y a un intervenant, s'assurer qu'il a les diplômes requis, se conformer à l'article A 212-1 de l'annexe II-1 du code du sport qui liste les qualifications spécifiques à l'activité ski nautique (<http://www.sportsdenature.gouv.fr/data/userfiles/fiches-activites/ski-nautique/Fiche-reglementation-detailllee-ski-nautique.pdf>)
- **structure d'accueil** (« cablepark » ou « wakepark ») : repérer et se renseigner sur la structure, sa spécificité et toutes les remarques nécessaires à la prévention de points caractéristiques : retour des élèves en cas de chute : comment et par quel chemin ?....
- Prévoir une convention entre l'établissement et la structure précisant les conditions et modalités d'utilisation. Y adjoindre les rapports de la commission de sécurité.
- **En général** :
 - Se renseigner sur les conditions météorologiques et leur évolution.
 - Savoir renoncer si, au regard des risques d'orage et/ou de la température de l'eau, il y a un doute à assurer la sécurité du groupe.
 - Prévoir le matériel de secours :
 - * bateau à moteur en état de marche

* téléphone portable, vérification de l'accès au réseau téléphonique et des modalités au déclenchement des secours (faire le point avec l'accueil de la base).

* enseignant en tenue (combinaison ou maillot de bain)

* trousse de premier secours

Pendant la séance

- **Taux d'encadrement** : il doit être adapté au niveau de pratique des élèves en présence et à leur niveau d'engagement. Dans le secondaire (collège et lycée), il n'existe pas de texte cadre relatif au taux d'encadrement des sports de nature.

Les deux textes cités ci-dessous restent des références pour l'enseignement de l'éducation physique et sportive et pour le sport scolaire:

- la circulaire n°2004-138 du 13 juillet 2004 relative aux risques particuliers à l'enseignement de l'EPS et au sport scolaire ;

- la note de service n°94-116 du 9 mars 1994 relative à la sécurité des élèves : pratiques des activités physiques scolaires.

- **Equipement des élèves** : combinaison (en fonction de la température de l'eau et de la température extérieure), casque réglable, gilet de flottaison individuel (gilet ou brassière) adaptés à la taille du pratiquant. Leur réglage et les points de fixation sont vérifiés.
- **Echauffement systématique** : 3 tours complets sur le matériel approprié à son niveau de pratique (débutant –confirmé –expert)

- **Consignes de sécurité données aux élèves** :

- Pour le « rider » hors de l'eau : observer ses camarades sur l'eau et signaler à l'opérateur des riders en difficulté – mettre en place une co-observation
- Pour le « rider » sur l'eau : Regarder devant soi surtout dans les virages pour anticiper les dangers – Passer loin des riders qui ont chuté (à 3m minimum) – Lâcher la corde et se laisser tomber si l'on n'est pas certain de pouvoir l'éviter – Utiliser les modules du plan d'eau uniquement si l'opérateur en donne l'autorisation.
- Pour le « rider » sur l'eau qui chute sans gravité : en cas de chute, lâcher immédiatement le palonnier – lever un bras pour signaler à l'opérateur que tout va bien – regarder derrière soi s'il n'y a pas de palonnier qui arrive (si un palonnier arrive, plonger la tête sous l'eau) – enlever sa planche des pieds - s'écarter rapidement en nageant, de l'axe de passage des riders qui arrivent derrière, vers la berge la plus proche – si l'on doit couper l'axe de passage des riders pour rejoindre la rive, attendre qu'il n'y ait plus de riders à proximité immédiate et traverser rapidement en nageant - une fois la

berge atteinte, revenir à pied en portant son matériel par le chemin le plus court pour rejoindre le ponton de départ.

- Pour le « rider » sur l'eau qui chute et qui a un problème : agiter les 2 bras en les croisant – demander aux riders arrivant juste après soi de prévenir l'opérateur et se laisser flotter sur le dos en attendant l'arrivée du bateau de secours.
- Pour le « rider » sur l'eau qui voit un autre rider en difficulté : prévenir l'opérateur en rejoignant le point de départ et/ou porter directement assistance à son camarade en se laissant tomber et en le rejoignant rapidement à la nage.

Niveau de pratique et matériel utilisé en fonction du niveau de pratique :

Débutant :

- Evoluer en kneeboard ou en bi-ski

Confirmé :

- Evoluer en planche de Wakeboard avec footstraps puis passer en planche de wakeboard avec chausses selon les consignes données par l'encadrant technique.

Expert :

- Evoluer en planche de wakeboard avec chausses
- Evoluer en wakeskate
- Prendre des modules et réaliser des figures

Après la séance :

- L'ensemble du groupe sort de l'eau et est compté par l'enseignant.
- La combinaison est rincée dans un bac avec de l'eau et du désinfectant puis étendue avec un cintre sur un fil à linge.
- Les gilets de flottaison sont étendus sur un rail de séchage.
- Les casques et le matériel sont rangés dans le local de rangement.